



COMPTE-RENDU

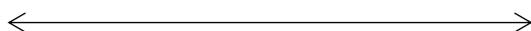
CONSEIL D'ADMINISTRATION – CDOS DU LOT

Mardi 11 octobre 2022 à 18h30

Organisé à la Mairie de Labastide-Murat

Présents : BESOMBES Roland, BEX-GRAMOND Marielle, CHAUBET Didier, DELPEYROUX Pierre, CAZES-BOUCHET Odile, INESTA Jean-Michel, LAJOINIE Francis, MERCIER Emilie, PELAPRAT Pierre, RUIZ Laura, VERMANDE Claudine

Excusés : BEAUFUME Guy, CHAPPAT Huguette, DESPEYROUX Lan, LAGARDE Jean-Marc, MOUILLAUD Thierry, MOULES Marcel, VEYSSEYRE Lionel



I. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Pierre DELPEYROUX remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation à ce Conseil d'Administration (CA).

Pierre informe les membres présents que Guy BEAUFUME ayant quitté le Département n'est plus membre du Conseil d'Administration du CDOS. Aucune lettre de démission n'a été soumise. Il conviendra de demander au Comité du Lot de Judo si les élus souhaitent proposer une nouvelle candidature.

II. APPROBATION PROCES VERBAL CA DU 12 JUILLET 2022

Le Président soumet à validation le procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 juillet 2022.

Les membres présents valident ce procès-verbal.

Pierre félicite Emilie pour la qualité de ses comptes-rendus de réunion.

III. CHOIX DES DATES POUR LES PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION ET L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS DU LOT

Il est proposé aux membres du CA les dates des prochains Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale du CDOS du Lot pour la saison 2022-23. Ces réunions sont toutes proposées sur la commune de Labastide-Murat.

- Jeudi 24 novembre 2022
- Jeudi 19 janvier 2023
- Jeudi 2 mars 2023(Assemblée Générale)
- Jeudi 13 avril 2023
- Jeudi 25 mai 2023
- Jeudi 6 juillet 2023

Les membres présents valident les dates proposées.

Emilie MERCIER précise que ces dates restent à confirmer car elles dépendront de la disponibilité des salles de la mairie de Labastide-Murat.

IV. RECHERCHE D'UN LOCAL POUR LE CDOS DU LOT

Le sujet autour de la recherche d'un local pour le CDOS du Lot devient récurrent mais Pierre précise que la situation devient urgente. Le CDOS loge actuellement dans les locaux de l'association PROSPORT LOT. Cette dernière souhaite recruter un nouvel employé. Les représentants souhaitent donc récupérer le bureau occupé par le CDOS.

Certaines pistes de recherche ont été proposées par Yves BARBE :

-La demande d'un nouveau local au sein de la Maison des Associations. Emilie précise qu'un courrier a déjà été adressé à Monsieur Philippe MARIN (directeur de la Maison des Associations) par le CDOS du Lot. Le CDOS a informé la structure qu'il recherchait un local plus grand, permettant de répondre à ses nouveaux besoins. Actuellement, le CDOS est sur liste d'attente. Pour rappel, le Comité Olympique a une vocation départementale et la Maison des Associations doit également privilégier l'accueil d'associations Cadurciennes.

-La prise de contact avec les représentants du Département du Lot. En raison du départ de l'association « *Lot Arts Vivants* » des locaux de la Cité Bessières, des bureaux seront bientôt innocupés. La rencontre programmée avec Christophe PROENCA le lundi 17 octobre permettra de confirmer cette information.

-La prise de contact avec la Mairie de Pradines. Des locaux pourraient être disponibles au sein de la commune.

Jean-Michel INESTA précise que le CDOS est en capacité de rechercher lui-même des locaux. Dans un premier temps, il est nécessaire de s'interroger sur les besoins du CDOS (superficie, nombre de salle....) et le budget qui pourrait être alloué à la location d'un local. Il propose 2 pistes de réflexion :

-La participation financière d'institutionnels comme le Conseil Départemental du Lot

-L'affectation d'une partie de certaines subventions (donc budget de certaines actions comme l'Aide à la Pratique Sportive) vers des frais de fonctionnement du CDOS comme la location de bureaux.

Il rappelle également qu'il est pertinent de regrouper l'activité du CDOS du Lot et celle de la Maison Sport-Santé afin d'assurer une permanence au sein de ces locaux. Il est pertinent de conserver les locaux sur Cahors en raison du nombre de déplacements organisés sur la commune.

Didier CHAUBET est interpellé en tant que trésorier sur la question de la recherche d'un local.

Didier rappelle que les charges de location représentent environ 2 000€ par an au CDOS du Lot. Ces charges comprennent la location du bureau à la Maison des Associations et les locations ponctuelles de salles de réunion à la Maison des Associations et à Labastide-Murat. De plus, le loyer actuel du CDOS du Lot comprend également les charges liées à l'eau, l'électricité et internet.

Selon Didier, les charges liées à la location d'un local (pour un loyer compris entre 700 et 1 000 euros) reviendraient à environ 24 000 euros par an. Actuellement, le CDOS ne peut financer de façon pérenne ces charges sauf si elle affecte une partie du budget de certaines actions à ce financement. Mais ce dernier scénario affecte l'impact des différents dispositifs. Les charges liées à la location sont des charges récurrentes. Didier rappelle également qu'une rencontre avait été organisée avec Christophe PROENCA. Ce dernier a évoqué le projet de construction d'une Maison Départementale des Sports. Cette structure pourrait rassembler plusieurs structures sportives à vocation départementale. Des exemples de Maisons Départementales des Sports ont été proposés à Christophe PROENCA.

Emilie MERCIER interpelle les élus sur la nécessité de ranger le bureau actuel. Le tri des documents est nécessaire mais la présence d'un élu est demandée afin de sélectionner les documents à conserver ou non. Didier informe Emilie qu'il viendra l'aider à réaliser ce rangement.

V. RESULTATS DES DEMANDES DE SUBVENTION AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS) POUR L'ANNEE 2022

Emilie présente le résultat des demandes de subvention ANS (Agence Nationale du Sport) réalisée en 2022

PROJET	SUBVENTION ACCORDEE	SUBVENTION DEMANDEE	SUBVENTION ACCORDEE 2021
PSF			
Aide à la pratique sportive	26 000	26 000	25 000
Promotion des valeurs olympiques et paralympiques	2 000	3 000	2 000
Mise en place de la Carte Passerelle	3 000	5 000	5 000
Développement du sport-santé	11 000	18 000	12 000
Accompagnement à la mise en place du dispositif Pass Sport	4 000	4 000	0
PST			
Prévention violences sexuelles en milieu sportif	2 500	2 500	3 000
Séances activité physique adaptée	3 000	3 000	0

Il est précisé que pour les demandes de subventions réalisées en 2021, des fonds supplémentaires avaient été octroyés suite à la crise sanitaire de la Covid 19 (fonds de solidarité...)

Concernant le dispositif Pass' Sport, Didier rappelle que le CDOS n'engage plus le rôle de tier-payeur pour l'édition 2022-23. Néanmoins, le CDOS reçoit un certain nombre d'appels et de mails pour des renseignements et notamment de la part des bénéficiaires n'ayant pas reçu de codes Pass'Sport. Didier précise que les subventions octroyées par l'ANS ne suffisent pas au CDOS pour fonctionner de façon pérenne.

Certains autres CDOS bénéficient davantage de subventions car ils ont obtenu la délégation d'un service public (exemple du CDOS de la Lozère qui s'est vu délégué un certain nombre de missions rattachées au champ du sport par le Département de la Lozère)

Didier informe également les élus que Xavier THURIEZ (représentant du Service Départemental à l'Engagement à la Jeunesse et aux Sports) a demandé au CDOS de reverser une partie de la subvention reçue et non dépensée en lien avec le projet sportif vers la population réfugiée. Didier propose le reversement de 5 000 euros après déduction des frais liés à l'organisation de l'action à destination des réfugiés (déplacements, organisation de réunions...)

Les élus présents valident cette démarche.

VI. PROJETS ET ACTIONS EN COURS

A. COMMISSION « POLITIQUES PUBLIQUES & HAUT- NIVEAU »

1. Retour sur la venue des sportifs de haut niveau sur le Département

Pour rappel, le CDOS du Lot a accueilli 3 athlètes sur le Département :

➤ 1^{er} juin 2022 : venue de **Steven Da Costa** (Karaté)

→ *conférence de presse à Cahors et intervention clubs à Biars-Sur-Cère*

➤ 22 juin 2022 : venue de **Hugo Boucheron** (Aviron)

→ *intervention scolaire collège Olivier de Magny à Cahors et intervention club à Douelle et Cahors*

➤ 3 octobre 2022 : venue de **Nantenin Keïta** (Athlétisme paralympique)

→ *intervention scolaire collège Jean-Monnet à Lacapelle-Marival et Masbou à Figeac*

En raison d'un différend avec le Président du Comité du Lot de Judo, la venue de l'athlète de Priscilla Gneto (équipe de France de Judo) a été annulée.

La 4^{ème} journée d'animation a donc été reportée et reste à confirmer. La journée du 9 novembre est envisagée. Il a été proposé d'accueillir un rugbyman afin de toucher un sport d'équipe. La journée pourrait se dérouler à Souillac en partenariat avec le Comité Départemental de Rugby du Lot.

Pierre DELPEYROUX souligne la qualité de ces journées et la pertinence d'organiser ces rencontres avec les jeunes avec lesquels les échanges sont très pertinents. Néanmoins, ces journées présentent de fortes contraintes temporelles. L'équipe Kénéo et les athlètes arrivent en milieu de matinée et repartent en fin d'après-midi. Les rencontres prévues sur les différentes journées sont proposées à différents lieux du Département. Le planning reste chargé et implique des temps importants de déplacement. Lors de la dernière journée d'animation, il est prévu de la part des prestataires, une arrivée la veille de la journée.

Pierre tient également à souligner l'important travail de coordination effectué par Lionel VEYSSEYRE afin de proposer des visites au sein des établissements scolaires du Département.

Jean-Michel rappelle également que le Comité USEP du Lot est adhérent au CDOS du Lot. Des animations pourraient être proposées en lien avec ce comité. L'USEP vise le public scolaire de la maternelle à la primaire. Au vu des animations proposées précédemment, le public reste jeune.

2. Bilan de la Journée Départementale des Sports 2022

Les représentants du CDOS du Lot rencontrent Christophe PROENCA lundi 17 octobre. Cette réunion a pour objet de réaliser le bilan de la Journée Départementale des Sports 2022 organisée sur le site du Liauzu. Emilie MERCIER et Marielle BEX-GRAMOND se sont réunies en amont de ce CA pour recenser les sujets qui devront être évoqués lors de cet échange. Ils concernent les problématiques rencontrées par le CDOS du Lot lors de l'organisation de cette journée :

-Aspects humains : faible disponibilité des salariés, contraintes salariales liées au statut de fonctionnaire (pas de travail en soirée ou le week-end...), tâches affectées aux représentants du Département non réalisées ou réalisées trop tard (+ discours contradictoires...), difficultés à obtenir certaines informations...

-Aspects logistiques : problématiques rencontrées pour la mise à disposition du groupe électrogène, mise à disposition de tentes/barnums, gestion des déchets, déchargement du matériel, gestion du parking, signalétique de la voirie, gestion des bénévoles inexistante...

-Autres aspects : organisation d'un cocktail par le Département portant concurrence à la buvette proposée par le CDOS, aucun échange avec certains élus, site non accessible aux personnes en situation de handicap, site non couvert par l'eau, l'électricité et le réseau mobile.

Pierre DELPEYROUX rappelle que l'évènement a été maintenu malgré les risques météorologiques en raison de l'inauguration de la Via Ferrata et du parcours de course d'orientation. Le Comité Olympique n'a pas été pris en compte sur cette décision.

Selon Marielle, le Département du Lot ne présentait pas les mêmes ambitions que le CDOS dans l'organisation de cette journée. Elle déplore le manque de considération des élus du Département envers les bénévoles des structures sportives participantes et organisatrices.

Le site n'est absolument pas adapté à l'organisation d'un tel évènement, les contraintes sont trop importantes. Si l'évènement venait à se réitérer, il serait nécessaire de changer de site. Mais également de pouvoir gérer l'évènement de A à Z en raison des difficultés rencontrées dans le partenariat avec les salariés du Département.

D'autre part, le Conseil Départemental du Lot s'est engagé à compenser les pertes financières incombées au CDOS du Lot en raison de la faible fréquentation du site lors de cette journée.

Emilie MERCIER présente le budget de l'évènement. Didier CHAUBET souhaite revaloriser la charge « *rémunération du personnel* » et valoriser le temps de bénévolat pour informer les représentants du Département du coût humain sur l'organisation de cet évènement (100h de travail valorisées à 30 € / heure pour l'agent de développement du CDOS et le stagiaire présent à ce moment-là et 300h de bénévolat également valorisées à 30€ de l'heure). Une perte financière d'environ 3 000 euros est donc estimée.

Jean-Michel INESTA tient à rappeler la satisfaction des associations participantes.

3. Retour sur le dispositif d'Aide à la Pratique Sportive

Concernant l'enveloppe de distribution disponible, Emilie rappelle que les financeurs sont en retard dans le versement de leur subvention. Les élus sont également informés du retrait de 3 partenaires financiers privés sur cette édition : ANDROS, la Maif et la Quercynoise.

Marielle BEX-GRAMOND expose l'une des difficultés rencontrées : selon elle, il est délicat de proposer individuellement l'aide à un des pratiquants du club. Certains élus précisent que la communication peut être effectuée à titre informatif, de façon générale, sans viser une personne en particulier.

Marielle se questionne également sur le choix des lieux de distribution des coupons et sur l'absence de communication grand public. Didier CHAUBET précise que les lieux de distribution sont choisis par les communautés de communes partenaires. Il a également été décidé de ne pas réaliser une communication trop diffuse car l'enveloppe de distribution reste

limitée et ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes (hors années « covid »). Les clubs doivent effectuer ce relai de communication. Didier rappelle également qu'un habitant du Lot peut aller récupérer un coupon auprès de n'importe quel centre de distribution.

Didier souligne également une problématique rencontrée lors du remboursement des coupons. Certaines associations sportives transmettent un RIB qui n'est pas identifié par le nom d'une association mais par le nom d'un particulier. Cela a entraîné certaines erreurs de virements. Didier précise que ces RIB ne sont plus acceptés. Les élus valident cette décision.

Jean-Michel INESTA tient à informer les élus de la communication biaisée sur le dispositif réalisée par certains institutionnels tels que CAUVALDOR ou le Conseil Départemental du Lot. Le CDOS n'est pas mentionné dans certains cas.

Certains élus se questionnent sur le dispositif Pass' Sport :

-Pour rappel, la démarche de demande de remboursement pour les clubs a été simplifiée. Elle se réalise toujours via le Compte Asso de l'association. Beaucoup de bénéficiaires n'ont pas reçu de code Pass'Sport par mail. Emilie précise qu'une demande doit être réalisée par les bénéficiaires en ligne sur le site internet dédié au Pass' Sport.

-Pour rappel, le CDOS du Lot n'engendre plus le rôle de tier-payeur. Pour autant, le CDOS est toujours référencé comme interlocuteur du dispositif sur le Département. Emilie reçoit beaucoup de mails et d'appels téléphoniques.

B. COMMISSION « EDUCATION & CITOYENNETE »

1. Actions autour de la Lutte contre les Violences Sexuelles en Milieu Sportif (LCVSMS)

Pierre PELAPRAT présente le bilan des actions passées et celles envisagées dans le cadre du sujet « *lutte contre les violences sexuelles en milieu sportif* »

- Concernant la participation à des manifestations de rentrée :
 - **Participation au Forum des Sports 2022 (Cahors) :** la participation du CDOS a été refusée cette année. Participation au forum 2023 devrait être validée.
 - **Participation à la Fête des Familles 2022 :** Pierre, Jean-Michel et Emilie ont participé à cette manifestation organisée sur les Allées Fénélon à Cahors. Un succès en soi malgré le temps pluvieux. Près de 80 livrets distribués auprès d'adultes. Le CDOS a toute sa place sur cette manifestation.
- Concernant les actions envisagées pour la saison 2022-2023 : (actions de sensibilisation et de dépistage dans les clubs)
 - Offrir aux Comités Départementaux pour leurs Clubs des actions de sensibilisation et de dépistage réparties tout au long de l'année → programmation dans un club ou clubs volontaires. Selon les demandes transmises, une fusion de clubs proposant des disciplines différentes pourra être envisagée.
 - Package « *club sportif* » proposé sur une ½ journée par « Colosse aux Pieds d'Argile ».

- Actions de formation des entraîneurs/éducateurs (élaboration avec Colosse d'un module)
- En liaison avec les CoDeps demandeurs étudier et définir une action de formation spécifique et adaptable au juste besoin (à envisager certainement la saison suivante)
- Réunion de la commission départementale de LCVSMS prévue le mardi 22 novembre

2. Promotion des valeurs olympiques et paralympiques

➤ Organisation de la Semaine Olympique et Paralympique 2023 :

- Elle se déroulera en 2023 du 3 au 8 avril sur le thème de l'inclusion
- Volonté de reconduire la journée « découverte d'activités » à l'identique de 2022
- Développer un partenariat spécifique sur cette SOP avec Le Secours Populaire Français suite à la rencontre des représentants départementaux du Secours Populaire et le CDOS du Lot
- Organiser sur la semaine une activité spécifique avec des classes ULYS et SEGPA afin de répondre à la thématique de l'inclusion (inclusion sociale)
- Organiser cette année un concours photos sur le thème « *Valeurs olympiques/ paralympiques et inclusion* »

➤ Participation à l'exposition photos « Sport & Handicap » :

- Le projet a été rediscuté le 12 septembre 2022 lors d'une réunion avec le Grand Cahors. Quelques grandes lignes ont été esquissées (l'objet de l'exposition, les lieux d'exposition, la volonté de partenariat, le calendrier général, ...)
- La création d'un comité de pilotage a été décidée. Il se réunira le 19 octobre prochain
- Intention est d'être force de propositions pour que cette exposition serve la promotion des valeurs olympiques et paralympiques

➤ Projet de Coupe du Monde du Rugby des collèges Lotois :

- Projet évoqué par Christophe PROENCA en même temps qu'un autre projet des « *Jeux Olympiques Lotois en 2024* » (toujours en lien avec le public scolaire)
- Projet à l'horizon de la coupe du monde de Rugby 2023
- Organisation conjointe Département – CD Rugby 46 – UNSS – CDOS 46
- Christophe PROENCA doit se réunir dans les prochains jours avec l'UNSS pour en discuter et reviendra vers le CDOS par la suite

3. Lutte contre les violences physiques et verbales en milieu sportif

Pour rappel, cette thématique d'actions a été initiée par Pierre PELAPART lors du dernier CA (12 juillet 2022)

Une première réunion a été effectuée le 21 septembre 2022 : elle a réuni Thierry MOUILLAUD et Emilie MERCIER. Des orientations ont été fixées lors de ce premier échange :

- Définir les violences dont on parle. Dresser une liste exhaustive (*Octobre à Décembre 2023*)
- Dresser un état des lieux des violences verbales et physiques dans le sport lotois (*Janvier à Mai 2023*) (proposer une enquête auprès des CD par voie de questionnaire, réaliser des audits de rencontre sportive par des élus du CDOS, réaliser le recueil de témoignages d'arbitres, déterminer les actions potentielles pouvant être conduites) (*Juin à Juillet 2023*)

Les élus précisent qu'il convient de privilégier les actions de sensibilisation et de responsabilisation plutôt que les actions répressives.

Il a également été proposé d'organiser un challenge départemental récompensant les acteurs les plus vertueux.

C. COMMISSION « SPORT-SANTE & BIEN-ÊTRE »

1.Présentation des actions de la Maison Sport-Santé Associative pour la rentrée 2022-2023

Laura RUIZ, coordinatrice de la Maison Sport-Santé Associative présente les projets en cours et futurs pour la saison 2022-2023 :

➤ Animation de séances en activité physique adaptée :

Laura anime actuellement des séances en activité physique adaptée à La Résidence des Pins située à Cahors. Elle anime également des séances à Labastide-Murat, au Mas de La Tour, à Payrac, notamment dans le cadre de la réponse à l'appel à projets CFPPA (Conférence des Financeurs pour la Prévention à la Perte d'Autonomie)

Dans le cadre des actions internes à la Maison Sport-Santé. Laura a démarré les séances « *A mon Rythme* » le 3 octobre. Environ 5 personnes étaient présentes.

Afin d'étoffer l'offre associative du Département, Laura a également relancé les comités et associations afin qu'elles fassent remonter les créneaux sur lesquels il est proposé une activité de loisirs s'inscrivant dans une démarche «*sport-santé*»

De plus, elle précise que le partenariat avec l'Hôpital de Gourdon est effectif. Des séances proposées dans le cadre de la Maison Sport-Santé associative vont être proposées. Elles seront réalisées par une intervenante présente sur Gourdon.

➤ Coordination et animation de l'action « *Bien Manger, Bien Bouger pour Bien Grandir* »

La Maison Sport-Santé Associative anime et coordonne l'action « *Bien Manger, Bien pour Bien Grandir* » à partir de cette année.

Laura assure la coordination du projet. 8 classes dispersées dans 5 écoles sont intégrées dans ce dispositif qui vise à sensibiliser les jeunes sur les bienfaits d'une activité physique et sportive régulière et d'une alimentation équilibrée. Les animations se composent d'interventions de la part d'une diététicienne et de séances d'activité physique adaptée.

➤ Projet «sport-santé » en lien avec les étudiants de Cahors

La Maison Sport-Santé a été sollicitée par le Département du Lot pour proposer aux étudiants de Cahors une offre sport-santé. Laura reste perplexe sur la réussite de ce projet suite à sa participation à un « welcom coffee » réalisé sur le campus de Cahors. Elle souligne le manque d'intérêt de la part des étudiants. La réflexion est tournée vers une offre inspirée de l'Ecole Multisports de l'UFOLEP qui propose la découverte d'activités sportives tout au long de l'année sur un créneau défini.

➤ Formation sport-santé proposée par la Maison Sport-Santé du Centre Hospitalier de Cahors

Laura et Jean-Michel évoquent la volonté du Docteur ABITTEBOUL (représentant de la Maison Sport-Santé du Centre Hospitalier de Cahors) d'intégrer Laura dans sa formation sport-santé. Laura disposant d'un master 2 en activité physique adaptée, suivre la totalité de cette formation n'est pas indispensable pour elle compte tenue de ses connaissances et compétences. Un courrier rédigé par Jean-Michel et Phillipe ROZIERES a été adressé au Docteur ABITTEBOUL afin que Laura puisse bénéficier d'un allègement d'heures en ne suivant que la partie relative aux soins d'urgence.

Jean-Michel précise que cette formation à destination des éducateurs reste couteuse financièrement et en terme de temps ce qui est contraignant pour les stagiaires et les associations sportives. Les 3 Maisons Sport-Santé du Département se sont accordées sur un partenariat. Mais les Maisons Sport-Santé Hospitalières doivent réaliser davantage de réorientations vers la Maison Sport-Santé Associative.

2.Démarrage du projet « *Educateur sportif itinérant en milieu rural pour les + de 60 ans* » sur la commune de Vayrac

Emilie informe les élus que la 3^{ème} édition du dispositif « *Educateur Sportif Itinérant pour les + de 60 ans en milieu rural* » a démarré sur la commune de Vayrac le vendredi 7 octobre. 4 pratiquantes étaient présentes. Il est souligné l'implication de la commune sur ce dispositif notamment à travers leur communication et la mise à disposition d'une salle de pratique.

V. QUESTIONS DIVERSES

➤ Echanges autour de la situation des clubs pour la rentrée 2022-23

Jean-Michel INESTA interpelle les élus présents sur la situation globale de leur club pour cette rentrée 2022-23 et notamment financière. Suite à la crise sanitaire, les associations ont réduit leurs charges et ont bénéficié d'un certain nombre de dispositifs de relance ce qui a pu engendrer des difficultés suite à une reprise « normale » de l'activité. Certains clubs se retrouvent aujourd'hui dans une situation de fragilité financière. Des associations ont déclaré des déficits et d'autres sont contraintes d'augmenter leurs couts de cotisation comme le Tennis Club de Cahors.

Afin de recenser la situation des clubs, Didier propose la diffusion d'un questionnaire à destination des associations.

Claudine VERMANDE évoque également les difficultés qui pourraient être rencontrées par les clubs face aux problématiques énergétiques. Certaines municipalités pensent interdire les matchs en soirée afin de réduire la consommation d'électricité (cas du football par exemple)

➤ Présentation de l'application « Agenda Partagé »

Emilie et Laura proposent l'utilisation de l'application Coorganiz afin de diffuser leurs emplois du temps et informer de leurs déplacements. Cette application permet également aux élus de connaître l'agenda des 2 structures et les différentes dates de réunion. L'utilisation de l'agenda peut être proposée aux élus volontaires.

➤ Proposition de la Prime Macron

Didier CHAUBET informe les élus que la comptable de Prosport Lot l'a interpellé sur la reconduction de la Prime Macron. Chaque année, les élus se concertent sur l'attribution d'une prime à leur salarié. La prime Macron permet d'attribuer une prime sans qu'elle soit soumise à des charges. La prime Macron peut être attribuée jusqu'au 31 décembre 2022. Lors du prochaine Conseil d'Administration, l'attribution d'une prime à Emilie sera évoquée.

➤ Proposition par le CDOS du Lot d'une Mission d'Intérêt Général

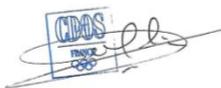
Emilie informe les élus que le CDOS peut proposer une Mission D'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel. Le volontaire doit effectuer une mission d'environ 84 heures. Il peut être proposé une mission autour de la communication. Les élus valident cette démarche.

Le Conseil d'Administration s'est terminé à 22h.

Le Président Pierre DELPEYROUX a adressé tous ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes.

DELPEYROUX Pierre

Président du CDOS du Lot



INESTA Jean-Michel

Secrétaire du CDOS du Lot

